

Évaluation du fonctionnement des dispositifs classes passerelles pour l'année scolaire 2012-2013

La présente note est rédigée sur la base d'une synthèse des bilans de fonctionnement des dispositifs de l'Académie, établis par les Inspecteurs de l'Éducation nationale, des compte-rendus des comités techniques et des comités de pilotage des représentants des municipalités et des bilans des représentants de la CAF.

Préambule

Les bases de fonctionnement des classes passerelles ont été posées en 2011 lors de l'ouverture des trois premiers dispositifs¹. Une phase de généralisation des dispositifs aura marqué l'année scolaire 2012-2013. Quatre classes étaient ouvertes en début d'année, dont deux nouvellement. Trois autres dispositifs ont ouvert en cours d'année, portant à sept le nombre total de classes passerelles en fonctionnement.

La présente évaluation se donne pour objet de vérifier la pertinence des actions mises en place au regard des objectifs fixés :

- Permettre aux parents de tisser des liens avec l'école pour pouvoir accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité ; accompagner et soutenir la fonction parentale.
- Faciliter la séparation progressive de l'enfant de son milieu familial pour améliorer les conditions d'entrée à l'école.
- Respecter l'enfant dans son développement et lui proposer un accompagnement personnalisé vers les premiers apprentissages.

Elle vise également à apporter quelques repères et à proposer des pistes concrètes susceptibles d'en améliorer le fonctionnement.

1. Du point de vue des trois professionnels des dispositifs

1.1 Nombre d'enfants inscrits au cours de l'année scolaire

Dispositifs	Nombre total d'enfants inscrits :
école maternelle annexe Eugène Dayot, Le Port	15
école maternelle Les tourterelles, Saint-André	7
école maternelle La poussinière, Saint-Benoît	<i>Premier accueil des enfants en juin</i>
école primaire Primat, Saint-Denis	9
école maternelle Ylang-Ylang, Saint-Denis	7
école primaire Louis Henry Hubert Delisle, Saint-Paul	11
école maternelle Edith Piaf, Saint-Pierre	8
TOTAL	57

57 enfants ont fréquenté une classe passerelle au cours de l'année 2012-2013. Le taux de fréquentation peu élevé de certaines classes – ce taux est fixé à une vingtaine d'enfants – s'explique essentiellement par le déploiement de ces classes sur le territoire qui a fait apparaître la nécessité d'instaurer des cadres souples autour du recrutement des familles et des collaborations partenariales.

1 Le projet de fonctionnement est téléchargeable sur le site de l'Académie : <http://www.ac-reunion.fr/la-pedagogie/ecole-maternelle-a-la-reunion/les-classes-passerelles.html>

1.2 Taux de fréquentation

		novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	Juin
école maternelle annexe Eugène Dayot, Le Port	Nombre d'inscrits	12	12	14	14	14	15	15	/
	Pourcentage de présence (%)	87.7	80.6	84.6	86.8	91.5	90	84.5	/
école maternelle Les tourterelles, Saint-André	Nombre d'inscrits	/	/	/	/	3	7	7	7
	Pourcentage de présence (%)	/	/	/	/	91,6	84,3	75	84,4
école primaire Primat, Saint- Denis	Nombre d'inscrits	7	8	7	8	6	6	5	5
	Pourcentage de présence (%)	88,2	38,3	36,73	39,5	50	52	40	62,5
école maternelle Ylang-Ylang, Saint-Denis	Nombre d'inscrits	2	6	6	6	6	5	7	7
	Pourcentage de présence (%)	100	87,5	94,4	83,3	64,4	80	76,4	82,6
école primaire Louis Henry Hubert Delisle, Saint-Paul	Nombre d'inscrits	10	10	11	11	11	10	9	9
	Pourcentage de présence (%)	86.76	82.5	74.02	74.43	80.8	84.11	81.8	85.1
école maternelle Edith Piaf, Saint- Pierre	Nombre d'inscrits	/	/	/	8	8	8	7	7
	Pourcentage de présence (%)	/	/	/	79	76	60	79	67

D'une manière générale et à l'exception d'un dispositif, les classes ont été fréquentées avec régularité par les enfants et les absences occasionnelles toujours justifiées. On note à ce titre, un absentéisme réparti à différentes périodes de l'année selon les secteurs, dû à des maladies infantiles de type grippe, gastro-entérite et conjonctivite. On relève également, et très ponctuellement certaines absences régulières relevant de stratégies déployées par des parents dans le processus de séparation : ne pas mettre l'enfant à l'école les jours où il doit y rester seul.

1.3 Assiduité des parents

Une forte assiduité des parents est constatée, avec une participation très satisfaisante aux activités proposées. De nombreux parents expriment leur motivation à fréquenter le dispositif comme leur permettant de préparer le détachement parent/enfant. Ils apprécient la personnalisation de la relation et la qualité de l'écoute. Plusieurs parents, cependant, témoignent de la contrainte du dispositif en temps de présence à l'école.

1.4 Séparation avec les parents

Ensemble des dispositifs		
Comportements observés	Les premiers jours	En fin d'année
	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants
Reste constamment avec son parent	30	2
Se détache de son parent accompagnateur mais revient souvent vers lui	12	5
Ne se préoccupe plus de son parent / Accepte la séparation sans difficulté	1	24
Est capable de venir sans son parent accompagnateur	0	35

L'étude de la séparation enfant/parent traduit une prise d'autonomie des enfants tout au long de l'année scolaire. Dans plusieurs dispositifs, les parents sont à l'initiative des stratégies de séparation

progressive, validées par les professionnels : s'éloigner de l'enfant lorsqu'il est en activité, notamment durant les temps de motricité, laisser l'enfant aller aux toilettes avec l'ATSEM, etc. Il est à noter que la participation des agents des écoles maternelles au moment de la séparation aura permis des transitions en douceur pour nombre d'enfants.

1.5 Bilan des acquis des enfants en fin d'année scolaire pour l'entrée en petite section

Domaines de compétences		Ensemble des dispositifs	
		Nombre d'enfants ayant la compétence	Nombre total d'enfants observés
S'approprier le langage	Échanger, s'exprimer en créole ou en français	23	37
	Comprendre en créole ou français	37	37
	Progresser vers la maîtrise de la langue française	29	37
Découvrir l'écrit	Se familiariser avec l'écrit	37	37
Devenir élève	Vivre ensemble respecter les règles de vie	33	37
	Coopérer, participer à la vie de groupe.	35	37
	Devenir autonome, se séparer des parents	33	37
	Comprendre ce qu'est l'école	21	30

Des progrès sont notables dans l'ensemble des domaines observés.

Le ratio adulte/enfants permet à l'enseignant d'avoir un temps de parole significatif avec chaque enfant. Les conditions d'un étayage langagier sont ainsi réunies : donner forme aux propos des enfants, les rendre compréhensibles pour les autres, fournir des modèles, donner des rétroactions amenant les enfants à se décentrer. De fait, les enfants évoluent très rapidement dans le parler en français. La différenciation pédagogique prend ici tout son sens tant les écarts d'âges entre enfants sont importants. Il est noté dans plusieurs dispositifs, que les enfants s'expriment de manière spontanée en créole.

Les enfants sont entrés dans un processus de devenir élève : acquisition du rythme de la matinée scolaire, de la succession des activités, compréhension de l'école, premiers acquis permettant d'envisager une scolarité maternelle. Dans un dispositif, les enfants se sont montrés mieux armés dans le domaine langagier dès le début de l'année et plus indépendants. Les problèmes d'agressivité entre pairs, que les parents avaient du mal à gérer se sont complètement estompés dans le courant de l'année à la grande surprise de ces derniers.

Dans la totalité des dispositifs un travail a été conduit sur la lecture et la production d'albums, qui aura permis de développer une familiarisation à l'écrit : des albums échos, des albums de littérature ré-illustrés, des imagiers (fruits et légumes, animaux de la ferme, etc.), des recueils de comptines.

Les enfants ont également pu participer à des sorties culturelles et éducatives : fréquentation des bibliothèques de quartier, visite du jardin de l'état, visite d'une ferme pédagogique, sortie à l'aquarium, participation aux événements organisés par l'école².

2 Des exemples d'activités se trouvent sur le site d'une école de Saint-Denis :

<http://bloc-note.ac-reunion.fr/stdenis5-ylang-ylang/>

1.6 Estimation du nombre d'enfants prêts à entrer en petite section en fin d'année après avoir fréquenté la classe passerelle

dispositif	Nombre d'enfants prêts	Nombre total d'enfants
école maternelle annexe Eugène Dayot, Le Port	10	10
école maternelle Les tourterelles, Saint-André	5	5
école primaire Primat, Saint-Denis	4	4
école maternelle Ylang-Ylang, Saint-Denis	5	6
école primaire Louis Henry Hubert Delisle, Saint-Paul	9	9
école maternelle Edith Piaf, Saint-Pierre	5	7
TOTAL	38	41

Les comportements observés en fin d'année traduisent chez les enfants dans leur quasi-totalité une intégration de l'école et de son fonctionnement. Par ailleurs, les allongements du temps scolaire et les inclusions dans les classes de petite section en dernière période ont favorisé le passage en douceur des tout-petits vers l'entrée en petite section.

1.7 Ateliers de parentalité

D'une manière générale, les ateliers de parentalité ont rencontré le même succès que l'an passé. L'expérience montre qu'ils ont toujours un début de fréquentation moindre que l'intérêt trouvé par les parents vient rapidement compenser.

Les ateliers sont perçus comme motivants, encourageants, permettant de retrouver confiance. Ils amènent à des prises de conscience sur des sujets comme la difficulté de la séparation, une acceptation plus grande à confier leur enfant, les limites à poser dans l'éducation des enfants.

Du point de vue des contenus, les parents ont été demandeurs d'informations sur la séparation, le comportement et le développement des enfants, l'éducation, les préalables à l'école maternelle. Ils ont exprimé les effets de leur participation aux ateliers sur leur relation parent/enfant : une communication accrue, une meilleure prise en compte du rythme et de l'âge de leur enfant. Ils ont également compris qu'ils pouvaient être force de proposition dans la classe.

Des valeurs d'entraide et de complicité se sont développées entre parents dans l'année. Dans un dispositif, l'extension des ateliers à d'autres parents de l'école aura permis une redynamisation de leur fréquentation.

Les parents interrogés témoignent d'une forme de reconnaissance et d'un épanouissement personnel au sein de la communauté de parents. Plusieurs parents ont engagé suite à la séparation avec leur enfant un processus de construction d'un projet personnel (inscription en association) ou professionnel (retour dans le monde du travail, reprise de formation, contrat). Ils ont également pu livrer certains ressentis qui ont interpellé les professionnels : des remarques négatives ont été parfois formulées par leur entourage, le poids des nombreux déplacements engendrés par le dispositif, le sentiment de faire des sacrifices pour leur enfant.

Si certains parents ont en début d'année des attitudes d'observation de leur enfant, ils prennent conscience au cours de l'année de leur possibilité d'agir de manière plus cadrante auprès de leur enfant, ce qu'exprimera avec beaucoup de passion une maman présente à la visite de Mme George Pau-Langevin Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite

éducative³ : « Avant je restais regarder les feuilletons à la télévision, depuis que je viens en classe passerelle, j'ai compris que c'est moi qui écrivais le film de ma vie ».

1.8 Conduite d'une réflexion collaborative

Quatre journées de formation ont été tenues en 2012-2013 dont deux associant éducateurs jeunes enfants et enseignants. Un projet de fonctionnement et un projet pédagogique ont été produits dans ce cadre. Des réflexions ont également été engagées sur la parentalité, le développement du jeune enfant et l'organisation des espaces.

En 2013-2014, trois journées de formation sont programmées sur le thème de la parentalité associant PE/EJE/ATSEM sur proposition de la CAF. Une participation accrue des services extérieurs et des structures d'accueil à l'incitation à une scolarisation précoce des enfants sera recherchée.

2. Du point de vue des municipalités

2.1 Points de réussite

Les bilans font ressortir une collaboration très active entre les différents services des municipalités (caisse des écoles, petite enfance, CCAS, services techniques, ressources humaines,), les travailleurs sociaux des services petite enfance GUT, PMI et CAF et l'Éducation nationale. Cette dynamique s'est inscrite dans le prolongement de partenariats forts déjà existants sur certains territoires et aura permis de les consolider. Sur un dispositif, on note que « le travail partenarial, engagé de longue date entre les coordonnateurs du réseau ECLAIR et du Programme de Réussite Éducative, leur connaissance du territoire et de ses acteurs, ont vraisemblablement été un élément incitatif fort de la dynamique interinstitutionnelle qui s'est mise en place ». La connaissance des familles par le directeur de l'école a également été un atout de l'intégration des familles à l'école.

Des réunions préalables à l'ouverture des nouveaux dispositifs ont permis aux travailleurs sociaux et aux coordonnateurs des institutions représentées de définir un cadre de référence aux critères de sélection des familles.

Selon les dispositifs, plusieurs sessions d'entretiens avec les parents ont été menées conjointement par les responsables des affaires scolaires et le travailleur social de la CAF, incluant parfois le directeur de l'école. Ces temps d'échange ont notamment porté sur la sensibilisation des parents au fonctionnement des dispositifs et sur les attentes quant à leur investissement. Certains parents ont ainsi choisi de ne pas s'engager dans la démarche.

Les matinées *portes ouvertes* organisées en avril sur deux dispositifs auront permis d'accueillir de nouvelles familles. L'arrivée de ces nouveaux parents aura relancé la dynamique de groupe surtout dans l'organisation des ateliers dirigés les après-midis sous la responsabilité de l'EJE. Leur intégration s'est faite avec une grande facilité créant une cohésion de groupe.

Des actions communes ont été conduites par les équipes éducatives de différents dispositifs. Ces événements ont eu pour but de favoriser l'échange entre les familles, mais également de permettre une observation du lien de parentalité en dehors du cadre scolaire.

Les évaluations conduites ont montré que les procédures, actions et thématiques proposées ont répondu aux attentes des familles. De manière qualitative, on peut affirmer que les dispositifs ont clairement répondu aux objectifs fixés par les conventions.

2.2 Axes d'amélioration

Les faibles taux de participation des familles sur les nouveaux dispositifs mettent en exergue quelques points d'obstacles qui ont été soulevés dans les comités de pilotage.

3 Un article en ligne est consultable sur le site de Promotion des Initiatives Sociales en Milieux Éducatifs : <http://www.prisme-asso.org/spip.php?article6814>

La présence des parents à l'école sur des journées continues peut être un facteur de blocage ou d'abandon des familles. De même, l'arrivée tardive de la séparation parent/enfant peut devenir dans la durée difficile pour les parents.

Le peu de collaboration, perçu par les parents, entre l'EJE et le PE dans deux dispositifs n'a pas favorisé le travail attendu sur la coéducation.

Par ailleurs, pour les dispositifs se développant sur de nouveaux territoires, les acteurs ont eu à prendre en compte certaines contraintes inhérentes aux collectivités territoriales et leur impact sur les délais de mise en œuvre de l'action (validation du projet par le conseil municipal, commande des matériels et équipements soumis au code des marchés publics, procédure de recrutement du personnel, etc) amenant parfois à un nécessaire étalement des plannings.

2.3 Propositions pour l'année scolaire 2013-2014

Il a été proposé sur plusieurs dispositifs la possibilité d'ouvrir le secteur de recrutement des enfants. La classe passerelle accueillera prioritairement les familles du secteur de l'école où elle est implantée, mais aussi des secteurs environnants socialement défavorisés. Une forme de mixité sociale souhaitée depuis l'ouverture des premiers dispositifs sera prolongée.

Le partenariat avec le conseil général sera élargi, en sollicitant d'autres services et territoires d'intervention, afin de couvrir un plus grand nombre potentiel de familles. D'une manière générale, trois phases d'admission sont retenues pour la rentrée prochaine : août, fin octobre, janvier 2014.

Du côté des enfants, il leur sera proposé dans certains dispositifs de participer à la pause méridienne (sieste et cantine) au cours de l'année, afin de favoriser la séparation parent/enfant et de permettre une adaptation au fonctionnement de l'école en lien avec l'entrée en petite section.

Les actions de l'après-midi, conduites par l'éducatrice de jeunes enfants, si elles ont pu souffrir parfois d'une mobilisation faible des parents, ont démontré également toute leur pertinence et devront trouver un nouveau rythme en 2013-2014. Il a été convenu d'introduire une plus grande souplesse dans la participation des parents à ces ateliers.

Une information régulière sera adressée aux parents et aux partenaires sur les actions proposées. Des actions de communication seront développées : réunions de familles, plaquettes d'information, affichages dans l'école, etc.

3. Du point de vue de la CAF

Les modalités de soutien des classes passerelles

Les classes passerelles reposent sur un partenariat pluri-institutionnel dans l'élaboration, le fonctionnement et le financement, entre l'éducation nationale, la caisse nationale d'allocations familiales et la commune.

– Les communes assurent les frais de fonctionnement, la rémunération des personnels n'appartenant pas à l'éducation nationale, mettent des locaux à disposition.

– Ces actions bénéficiaient d'une participation des caisses d'allocations familiales par le biais des anciens contrats enfance.

Toutefois, suite à la réforme du contrat enfance jeunesse (CEJ) applicable en métropole depuis le 1er juillet 2006, certaines dispositions relatives à la politique contractuelle dans le domaine de l'enfance et des temps libres sont annulées et remplacées. Parmi ces dites dispositions, on compte la circulaire CNAF N - 15-95 du 27/02/1995 relative au contrat enfance qui permet le financement des actions passerelles dont font partie les classes passerelles. En conséquence, à ce jour, les classes passerelles sont exclues du CEJ. En outre, leur soutien n'est maintenu par aucune autre prestation de service ou fonds national.

La CAF de la Réunion par décision de la commission d'action sociale du 5 octobre 2010 a émis un avis favorable au soutien du dispositif classe passerelle sur ses fonds propres.

La contribution de la CAF se traduit par :

– le financement des postes d'EJE à hauteur de 50 % du coût global et à travers la prise en charge à hauteur de 60 % de l'équipement spécifique mais aussi par l'accompagnement technique des équipes sociales et du Central Action Sociale.

– La participation à la préparation des journées de formation en direction des professionnels des classes passerelles (enseignants et EJE) et aux journées de formation. Cette formation a pour but, d'amener les EJE et les professeurs des écoles à travailler en complémentarité. Deux journées ont été définies, avec à chaque fois, un temps consacré à la définition de critères d'évaluation : l'une axée sur la parentalité, l'autre sur le développement de l'enfant.

- Un accompagnement technique des équipes sociales CAF

Le TS CAF (TS ou CTEL) intervient à plusieurs niveaux :

1. Montage du projet

- dans la participation à la réflexion en amont
- dans la définition du projet

2. Sélection des familles

- dans le repérage de familles répondant aux critères de sélection (entretiens individuels pour présenter le fonctionnement de cette classe spécifique et recueillir l'adhésion du ou des parents)
- dans la validation des candidatures proposées par les partenaires (en qualité de membre de la commission de recrutement)
- dans l'animation de réunions d'informations collectives avec la PMI et le GUT auprès des familles retenues en amont des inscriptions (information collective sur le déroulement de la classe passerelle et aide au renseignement des fiches de pré-inscriptions)
- dans la levée des freins faisant obstacle aux temps de présence du (des) parent(s) (problématique de transport, de garde d'un autre enfant, financière)

3. Suivi du projet

- dans l'accompagnement social des familles orientées vers ce dispositif ;
- dans le suivi et l'évaluation de la classe passerelle : propositions d'améliorations, rédaction partagée de documents, aide à la mise en place d'ateliers en faveur des parents avec l'EJE ;
- instruction de la demande de subvention.

En annexe figure un exemple illustrant l'accompagnement technique d'une classe passerelle par la CAF : à l'école Édith Piaf de Saint-Pierre

4. Quelques propos recueillis auprès des parents

Venir à l'école

li lé kontan, li gaingn mèt son sak tousèl su son do... nana in ta de zafèr li veuf fé tousèl.

Maintenant quand il se lève le matin d'après ce qu'on fait, il devine s'il y a école ou non.

Apprendre à l'école ...

Si té pa la Klass Pasrèl mi koné pa si li noré fé in ta de progré, li koz bien, li na pu d'koush.

Il est plus attaché aux livres, il lit avec moi et reproduit ce qui se fait à l'école. Il comprend que l'histoire a un début un milieu et une fin. Il connaît des livres par cœur.

A la maison, il chante les chants de l'école même s'il avale encore un peu certains mots

Moin lé kontan, mon zanfan la bien été aksepté dan la Klass, aster li ékout plus !

Reuzman li la ni dan la Klass-là, koméla li fé pu de kapriss.

Sur la parentalité ...

j'ai mis en place un dialogue avec mon enfant que je n'aurais pas fait sans la classe passerelle.

Il y a eu un facteur déclenchant qui m'a permis de faire la séparation. Je suis très fusionnelle avec mes enfants, c'est important. J'ai écouté mon intuition. J'ai décidé moi-même du bon moment pour

cette séparation. On a tendance à croire qu'il ne faut pas choyer trop les enfants pour les rendre autonomes, mais en fait c'est l'inverse.

Je suis plus patient qu'avant je réagis plus calmement. Je communique différemment. Côtayer d'autres enfants et d'autres parents nous montre différentes façons de faire. Du coup on s'adapte plus facilement.

J'ai un rôle facile, car je me sens protégé par toutes ces femmes. Je m'entends bien avec tout le monde. Le seul homme dans une classe de femmes c'est facile. Je pense que c'est un atout pour tout le monde. Mon épouse dit que j'ai changé, quand elle perd patience, ou quand elle est à court de solutions, c'est moi qui prends le relais pour gérer la situation. J'ai plus ma place maintenant dans l'éducation de mes enfants.

Sur l'école ...

Quand mi gagn pas venir mi culpabilise un peu. L'école lé un endroit de partage. Ici c'est chacun i respecte son individualité. Je me sens à l'aise avec les maîtresses.

Je vois de l'intérieur le fonctionnement d'une école et je trouve que les professionnels atsem et enseignant sont très attentifs aux enfants, dialoguent avec eux. Je ne pensais pas ça avant.

Je comprends mieux les objectifs des activités de l'école, je pensais qu'on y jouait, maintenant je vois l'intérêt de l'école maternelle.

5. Conclusion

D'une manière générale, les dispositifs ont montré la qualité des résultats de leur action sur les objectifs visés : soutien à la parentalité, accompagnement de la séparation parent/enfant, acquisition par l'enfant des bases d'une scolarisation, mais ils ont aussi pu témoigner de la fragilité de leur existence. L'inscription des dispositifs dans les modalités de la circulaire du 18 décembre 2012⁴ fixe un cadre nouveau de personnalisation de leur fonctionnement et de leur implantation selon les besoins des territoires. Ce déploiement personnalisé s'appuiera sur une identification des éléments convergents et des points de différence dans leur conformité aux intentions de la classe passerelle en 2013-2014.

Denis Ouin
Inspecteur de l'Éducation nationale
Conseiller technique préélémentaire
Saint-Denis, août 2013

4 circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 Scolarisation des enfants de moins de trois ans
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627

ANNEXE : UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE PAR LA CAF D'UNE CLASSE PASSERELLE : A L'ECOLE EDITH PIAF

• MONTAGE DU PROJET :

Le montage du projet de classe passerelle au sein de l'école Édith Piaf de Terre Sainte Saint Pierre s'est organisé autour de trois réunions partenariales :

- Une première réunion le 30/04/2012 animée par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, laquelle consistait à : présenter le projet d'ouverture d'une classe passerelle sur l'école E. Piaf (cadre, objectifs généraux, classe à effectif réduit, personnel affecté, déroulement d'une journée type, prévision d'ouverture, etc.), étudier la faisabilité de ce projet à l'intérieur de cette école. La contribution de la CAF dans ce projet a également été abordée.
- Une seconde réunion le 12/09/2012 avec les mêmes participants (IEN, coordonnateur du réseau ECLAIR, DGA mairie, directeur de l'école, responsable Antenne Sud CAF et AS GUT Terre Sainte) consacrée à faire le point sur l'avancement du dossier (examen de la convention tripartite, mise en place d'un calendrier de mise en œuvre, logistique et organisation des moyens)
- Une troisième réunion le 19/09/2012 dont l'objectif était de finaliser la convention ; établissement d'une convention quadripartite suite à l'intégration du CCAS dans le projet de classe passerelle compte tenu du portage du poste de l'EJE par cet organisme. Des précisions ont été apportées sur la composition de la commission de recrutement à savoir : le coordonnateur Réseau Éclair, un représentant de la mairie, un TS de la CAF et un TS du CG. Une explication de la procédure interne CAF de demande de subvention de fonctionnement a été faite (pièces à fournir pour l'instruction et l'examen en CAS)

• SELECTION DES FAMILLES :

La sélection des familles s'effectue par une commission de recrutement qui est en réalité composée de la coordonnatrice du réseau ECLAIR, du coordonnateur PRE de Saint Pierre Terre Sainte, de l'assistante de service social du GUT de Terre Sainte, de l'auxiliaire de puériculture de la PMI de Terre Sainte, et du travailleur social de la CAF.

Des situations familiales répondant aux critères retenus sont proposées par le coordonnateur PRE (en collaboration avec le TS du PRE), le TS du GUT, l'auxiliaire puéricultrice et/ou le TS CAF et validées par l'ensemble des membres composant la commission de recrutement.

Trois commissions de recrutement se sont tenues les 25/01/2013, 08/02/2013 et 29/03/2013.

Deux réunions de travail ont été nécessaires en fin d'année 2012 (les 23/11/2012 et 18/12/2012) pour bien préciser l'effectif maximal d'enfants, le fonctionnement de la classe passerelle, les critères d'entrée dans le dispositif, l'aire et les modalités de recrutement des familles. Au cours de la réunion du 18/12/2012, une première liste de familles pressenties avait été présentée par le coordonnateur PRE ; une prise de contact pour expliquer la démarche et recueillir l'adhésion des familles a été demandée aux collègues du GUT et de la PMI.

• SUIVI DU PROJET :

La classe passerelle Édith Piaf est suivie par la coordonnatrice du réseau Éclair, par le coordonnateur du PRE Terre Sainte Saint Pierre et par le référent CAF.

Des visites de terrain sont organisées sur le site et beaucoup d'échanges avec les partenaires se font par mails ; en ce qui me concerne, j'ai effectué une rencontre avec l'équipe pédagogique le 04/04/2013.

Actuellement, nous réfléchissons à la rédaction d'un contrat d'engagement écrit des parents fixant leurs temps de présence au sein de la classe passerelle le matin et l'après-midi comme stipulé dans la convention multipartite. De même, nous avons débattu sur le calendrier et les modalités des inscriptions 2013/2014 sur l'aire de recrutement et la sortie d'enfants en cours d'année en fonction de

l'évolution de l'enfant qui glisserait alors vers une TPS ou PS. Toutes ces propositions seront soumises au comité de pilotage prévu courant mai 2013.

• RÔLE DU TS CAF :

Le TS CAF intervient à plusieurs niveaux :

- dans le repérage de familles répondant aux critères de sélection (entretiens individuels pour présenter le fonctionnement de cette classe spécifique et recueillir l'adhésion du ou des parents)
- dans la validation des candidatures proposées par les partenaires (en qualité de membre de la commission de recrutement)
- dans l'animation de réunions d'informations collectives avec la PMI et le GUT auprès des familles retenues en amont des inscriptions (information collective sur le déroulement de la classe passerelle et aide au remplissage des fiches de pré-inscriptions)
- dans la levée des freins faisant obstacle aux temps de présence du (des) parents (problématique de transport, de garde d'un autre enfant, financière)
- dans l'accompagnement social des familles que j'ai orientées vers ce dispositif ; les familles orientées par les autres collègues du pôle poursuivent l'accompagnement social de ces familles. Un point de situation est fait régulièrement avec les TS concernés.
- dans le suivi et l'évaluation de la classe passerelle : propositions d'améliorations, rédaction partagée de documents, aide à la mise en place d'ateliers en faveur des parents avec l'EJE
- dans l'instruction de la demande de subvention.

• EVALUATION DU DISPOSITIF

L'expérimentation d'une classe passerelle sur la commune de Saint Pierre, dont la CAF est un des partenaires financiers, nous amène à effectuer une évaluation qualitative auprès des parents utilisateurs de cette classe.

À cet effet, une grille d'évaluation à destination des parents a été élaborée par le référent CAF. Cette grille a été soumise à l'équipe éducative le 02 mai 2013 pour avis et suggestions. L'évaluation s'est ensuite faite par le biais d'une réunion avec les parents à la mairie annexe de Terre Sainte le 22 mai 2013. Ainsi, cinq parents sur huit ont répondu favorablement en venant à cette réunion collective.

L'évaluation auprès des parents porte sur :

- 1- le fonctionnement de la classe
- 2- l'équipe pédagogique
- 3- la desserte en transport en commun du domicile des familles à l'école (cinq familles habitant hors secteur de Terre Sainte ; plusieurs sans véhicule)
- 4- l'enfant (comportement, progrès constatés, etc.)
- 5- l'accompagnement du (es) parent (s) à la scolarité de son enfant
- 6- les difficultés rencontrées par ces parents.

1- Fonctionnement de la classe :

De manière générale, les parents sont très satisfaits du fonctionnement de cette classe spécifique appréciant le fait que ce soit une classe à effectif réduit. En effet, ce petit effectif permet à l'équipe de se rendre disponible pour chaque enfant et parent mais il favorise aussi un accueil individualisé et un accompagnement de qualité. Les parents apprécient également l'organisation des matinées et les activités développées. Les locaux sont jugés accueillants notamment du fait qu'ils soient très colorés.

Quelques illustrations de parents : « l'effectif réduit permet à l'équipe de passer plus de temps avec chaque enfant et permet des suivis individualisés ».

2- L'équipe pédagogique :

Elle est fortement appréciée par les parents, car elle a su à la fois rassurer les enfants et les parents dans cette première scolarisation mais aussi, car elle respecte les enfants dans leur développement.

Une relation de confiance s'est instaurée avec la majorité des parents qui osent maintenant échanger avec l'équipe et qui parfois se confient sur des sujets d'ordre personnel. Un très bon accueil de l'ensemble de l'équipe est constaté : « *super équipe, très gentille, très accueillante* ».

3- Desserte en transport en commun :

Celle-ci est jugée insatisfaisante et les horaires non adaptés aux horaires de la classe. Cependant, l'équipe pédagogique a fait preuve d'une grande souplesse pour lever ce frein.

4- Attitudes et progressions des enfants :

Les cinq parents s'accordent à dire que leurs enfants sont autonomes faisant seuls de plus en plus d'actes ; « *il choisit ses vêtements, ses chaussures et essaie de manger seul* », « *elle écoute davantage à la maison et demande à faire les activités de l'école* ».

En termes de socialisation, les parents constatent que leurs enfants vont davantage vers les autres enfants et les adultes et ont moins de craintes ; « *mon enfant apprend à gérer l'attente, le partage et sa frustration* ».

De même, des progrès en langage sont notés : enrichissement du vocabulaire, meilleure prononciation. Une maman note que son enfant commence à dire quelques mots alors qu'avant d'intégrer la classe passerelle, il ne s'exprimait pas oralement.

Les enfants se sont très bien adaptés au rythme scolaire de la classe passerelle ; ils arrivent à se poser pour faire une activité et sont capables de tenir sans avoir envie de dormir. 3 sur 5 des enfants réclament l'école (1 accepte d'y aller, 1 ne parle pas encore). L'acquisition de la propreté était déjà faite pour 4 des enfants avant la scolarisation et une est en cours mais nécessite une meilleure présence du parent et de l'enfant dans la classe et une continuité dans la sphère familiale.

5- Les parents :

De manière générale, les parents sont véritablement acteurs de la vie scolaire de leur enfant, car l'équipe note une présence régulière de la majorité des parents sur les matinées (73 %) ; les parents participent aux activités avec leur enfant et certains les reconduisent à la maison.

Concernant les ateliers proposés aux parents les après-midis, 3 sur 5 disent participer à ces ateliers ; 3 souhaits ont été formulés quant à ces ateliers : la mise en place d'un atelier culinaire, l'apprentissage "*de nouvelles choses*" sans en préciser la nature et l'organisation de sorties extérieures. Actuellement, les ateliers à destination des parents portent sur des apprentissages théoriques (problèmes de comportement de l'enfant, la séparation, les préalables pour la rentrée, des recettes de cuisine et des idées de création), sur des loisirs créatifs (confection de sacs en macramé) et sur l'épanouissement personnel (découverte du thaï chi pratiquée par une maman).

Les absences aux ateliers parents/EJE s'expliquent par les difficultés rencontrées par les parents à savoir principalement : problématique de transport et de garde de l'enfant fréquentant la classe passerelle.

6- Difficultés évoquées :

Outre les problématiques de transport et de garde d'enfant, d'autres difficultés sont à prendre en compte : la sieste des enfants qui s'effectue sur le même créneau horaire que les ateliers des après-midi et les difficultés organisationnelles.

Ci- après les paroles recueillies auprès des 5 mamans :

- "*l'après-midi mon enfant dort, c'est pour ça que je ne viens pas aux ateliers les après-midis*"
- "*il faut être très disponible pour cette classe*"
- "*j'ai des difficultés pour m'organiser l'après-midi*"
- "*problème de garde de mon enfant l'après-midi, c'est l'heure de sa sieste et c'est là que je fais tout ce que j'ai à faire*"
- "*c'est l'heure de la sieste*".

7- Suggestions des parents :

Concernant les horaires de fonctionnement de la classe, deux des mamans interrogées proposent que la classe débute à 8H et se termine à 10H pour l'une et à 11H pour l'autre.

8- Conclusion :

Cette évaluation montre que les objectifs visés par la classe passerelle sont atteints :

- adaptation de l'enfant au cadre scolaire
- respect de l'enfant dans son développement
- lieu d'échanges et de rencontre offert aux enfants et aux familles
- parents ayant tissé des liens avec l'école

L'objectif visant à faciliter la séparation de l'enfant de son milieu familial n'est pas encore atteint pour l'ensemble des enfants compte tenu notamment des différences d'âge des enfants.

Quatre séparations sont effectives et une autre est programmée le 27 mai prochain. Les parents de ces enfants ne sont présents qu'une matinée sur quatre ; ces enfants sont accueillis momentanément dans les petites sections de l'école Édith Piaf et vivent également une récréation.